



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada



Citoyenneté et Immigration Canada

L'APPROCHE DE CIC EN APPUI À
L'IMMIGRATION FRANCOPHONE
DANS LES CFSM

Présentation au Colloque de RDÉE
Canada
19 Juin 2015



Canada 



Objectifs de la présentation

- Présenter les tendances politiques et les programmes d'immigration au Canada relativement à l'atteinte du niveau d'immigration ciblé auprès des CFSM :
 - Le nouveau système Entrée express
 - Les consultations nationales de CIC
 - Les voies d'immigration offertes pour favoriser l'immigration dans les CFSM





Intérêt croissant pour l'immigration francophone

Gouvernement du Canada

- CIC travaille avec les CFSM, les provinces et territoires ainsi que les employeurs en vue d'accroître le pourcentage de résidents permanents francophones de la catégorie de l'immigration économique dans les CFSM et atteindre sa cible de plus de 4 % d'ici 2018.

Gouvernements provinciaux et territoriaux

- D'autres gouvernements provinciaux et territoriaux se sont dits déterminés à attirer des immigrants francophones ou à en accroître le nombre et ont développé des initiatives ciblées.





Principaux objectifs du système Entrée express

1. Améliorer la gestion des demandes et faire en sorte qu'il soit possible d'obtenir les résultats ci-dessous :
 - Sélectionner les meilleurs candidats, pas nécessairement les premiers arrivés.
 - Éviter l'accumulation de retard dans le traitement des nouvelles demandes.
 - Réaliser des gains d'efficacité dans la gestion du programme d'immigration.
2. Accroître la capacité du système d'immigration à répondre aux besoins du marché du travail.
3. Renforcer le rôle des provinces, des territoires et des employeurs.





Un système d'immigration en changement : Entrée express

- Entrée express pourrait contribuer à la croissance des populations francophones dans les CFSM.
- Les candidats bilingues ont un meilleur classement dans le bassin Entrée express que les candidats unilingues avec des qualifications similaires.
- Entrée express augmente les opportunités pour les provinces et les territoires, ainsi que les employeurs, de recruter des immigrants d'expression française et bilingues :
 - Entrée express facilite la recherche des provinces/territoires de candidats qui répondent à des critères spécifiques, par exemple des candidats avec un profil linguistique francophone ou bilingue.
 - Les employeurs peuvent publier des offres d'emploi dans le Guichet-Emploi.
 - Les candidats ayant une offre d'emploi valide ou une nomination d'une province ou d'un territoire se voient attribuer 600 points.





Consultations nationales - Constats

- Le ministre Alexander a annoncé en septembre 2014 des consultations afin de promouvoir et d'augmenter l'immigration économique francophone hors Québec.
- Voici certains grands thèmes discutés avec les intervenants :
 - Sensibilisation des intervenants au pays :
 - Promouvoir les avantages économiques de la francophonie et du bilinguisme
 - Sensibilisation des immigrants potentiels à l'étranger :
 - Poursuivre les activités de promotion des CFSM à l'étranger
 - Recrutement :
 - Sensibiliser et mobiliser davantage les employeurs





Consultations nationales - Constats (suite)

- Sensibilisation des résidents temporaires au Canada :
 - Faciliter la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente
- Sélection :
 - Continuer d'analyser les manières dont Entrée express peut être utilisé afin d'augmenter l'immigration francophone
- Services pré-arrivée, d'accueil, d'établissement et d'aide à la réinstallation :
 - Constat récurrent dans la majorité des régions consultées: le parcours francophone étant fractionné, les immigrants francophones s'installant dans les CFMS connaissent peu ou pas les services francophones disponibles, y compris les services d'établissement
- Rétention dans la communauté et le milieu de travail :
 - Accroître la sensibilisation auprès de la population locale pour favoriser l'ouverture à la diversité culturelle des immigrants francophones, en particulier dans les petites communautés rurales





Voies d'immigration – étudiants étrangers

- En 2013, le Canada a accueilli un nombre record de plus de 194 000 nouveaux détenteurs de permis d'études, portant le nombre total à plus de 304 800 détenteurs de permis d'études au Canada.
- Un grand nombre d'étudiants internationaux provenant de pays francophones sont entrés au Canada de janvier à novembre 2014. Légère croissance du nombre de nouveaux détenteurs de permis d'études provenant de pays de l'Afrique francophone.
- Le Programme de travail post-diplôme – possibilité aux étudiants étrangers qui fréquentent une université ou un collège au Canada de présenter une demande de permis de travail après l'obtention de leur diplôme.





Voies d'immigration – programmes d'immigration économique

Les programmes économiques comportent de nouvelles exigences en lien avec la maîtrise des langues officielles :

- Nouvelles catégories des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et des aides familiaux comportent un niveau minimal de compétence linguistique.
- Nouveau Programme de visa pour démarrage d'entreprise : premier programme des gens d'affaires de CIC à inclure un niveau minimal de compétence linguistique.
- Évaluation des diplômes d'études obligatoire : Programme des travailleurs qualifiés, Programmes pilotes d'aides familiaux et Programme pilote des investisseurs.
- Améliorations à la catégorie de l'expérience canadienne pour les candidats francophones souhaitant demander la résidence permanente (Accord sur la mobilité des jeunes Canada-France).





Voies d'immigration – Accord mobilité jeunes Canada-France

- Nouvel Accord sur la mobilité des jeunes Canada-France - opportunité à CIC d'atteindre le niveau d'immigration ciblé auprès des CFSM.
- Environ 22 % des participants français (qui arrivent au Canada par le biais de la catégorie Vacances-Travail du programme Expérience internationale Canada) ont l'intention de travailler à l'extérieur du Québec.
- Cet accord facilitera la transition au statut de résident permanent de participants français au programme Expérience internationale Canada.
- Durée du séjour et de travail autorisée au Canada prolongée de 12 à 24 mois sous la catégorie Vacances Travail et de 18 à 24 mois sous la catégorie Jeunes professionnels.





Conclusion

- Nécessité de travailler de concert avec les PT et les communautés afin d'encourager les francophones à s'inscrire au bassin Entrée express et d'accroître le nombre d'immigrants francophones de la catégorie économique dans les CFSM.
- Les employeurs, ainsi que les provinces et les territoires, sont bien placés pour jouer un rôle de premier plan dans le recrutement d'immigrants francophones et bilingues.

